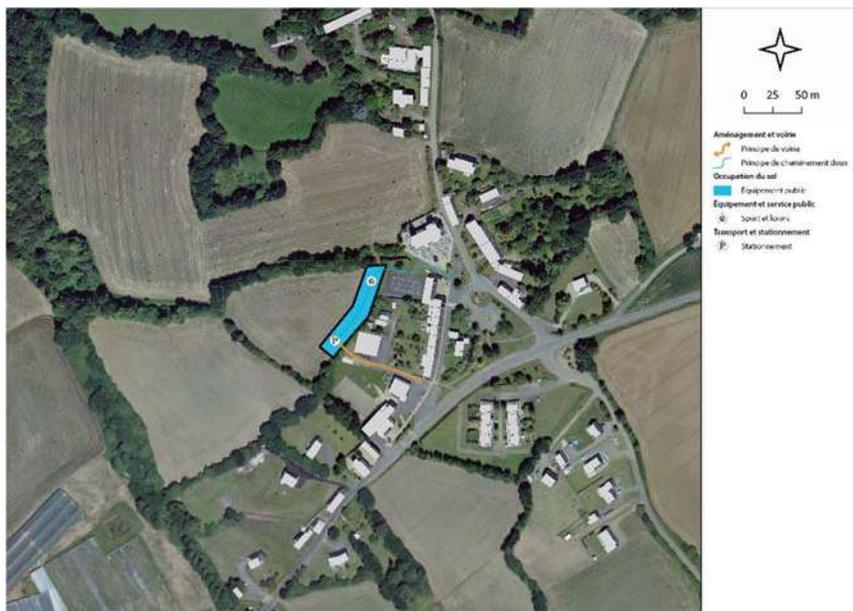


SECTEUR 2. PLACE DE L'ÉGLISE



Dans la continuité des équipements sportifs et autres services présents sur la place de l'Église, le site a pour vocation d'étendre l'espace public (stationnement, aménagements sportifs, ...) pour mieux répondre aux besoins des habitants et usagers.

Dans ce cadre, les liaisons et accès doivent être adaptés aux besoins générés par les nouvelles installations et les besoins actuels.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

Superficie :	0,14 hectare		
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
100%	Espace public	0%	Naturel